

Charte de développement durable



**Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux
et familiaux du Québec**

L'Humain avant tout

Cette Charte témoigne de l'engagement des dirigeants et des employés de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec à intégrer les principes du développement durable dans toutes les sphères d'activité de l'organisation (des processus de prise de décision stratégique aux opérations quotidiennes), et ce dans le respect strict des lois et règlements en vigueur.

Notre raison d'être

Pour la protection du public et dans l'intérêt de celui-ci, l'Ordre se donne pour mission:

- de soutenir et d'encadrer l'exercice professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux;
- de se prononcer sur les enjeux touchant le travail social et la thérapie conjugale et familiale, l'accès aux services à la population, ainsi que les lois, règlements et programmes qui ont un impact sur la prévention des problèmes sociaux et le bien-être des personnes, des familles et de la société.

Ces interventions se fondent sur les principes de justice sociale et de droits humains.

Nos orientations stratégiques

Nos actions seront inspirées par les orientations stratégiques suivantes qui nous guideront vers la mise en œuvre de notre Vision écoresponsable.

Orientation stratégique 1

Être un vecteur du développement du travail social et de la thérapie conjugale et familiale en travaillant en partenariat avec nos membres, nos employés et les communautés

Orientation stratégique 2

Réduire au minimum l'empreinte environnementale de nos activités et faire rayonner cet engagement auprès de notre écosystème

Orientation stratégique 3

Adopter des pratiques financières et d'approvisionnement durables et transparentes

Orientation stratégique 4

Faire preuve d'une éthique organisationnelle cohérente avec notre mission et nos valeurs

Nos valeurs

**Collaboration
Intégrité
Justice sociale
Respect
Rigueur professionnelle**

Entrée en vigueur

Cette charte sera en vigueur à compter du 22 avril 2022

Pierre-Paul Malenfant, T.S., président

Notre vision écoresponsable

Nous contribuons à une société inclusive qui élimine les injustices sociales en misant sur l'accessibilité à des services publics de qualité, sur le partage des ressources et sur la communauté.

Nous favorisons le développement professionnel de nos membres en canalisant l'expertise. Nous œuvrons ainsi ensemble à mieux protéger le public. Nous sommes une organisation réputée pour le bien-être de nos employés.

Nous offrons un environnement équitable qui soutient la diversité, la mobilisation, la collaboration et l'adoption d'habitudes de vie responsables.

Notre gouvernance et nos modes de gestion sont solidaires et durables. Nous inspirons l'écosystème où nous évoluons. Nos partenaires nous reconnaissent pour notre engagement, notre expertise et notre esprit de cocréation. Ils partagent nos valeurs et nos idéaux, et cherchent, comme nous, à maximiser leur impact social et à réduire leur empreinte environnementale.

Champs d'application et responsabilité

La présente charte s'applique à tous les employés et sous-traitants de l'entreprise. L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux encourage aussi ses fournisseurs, ses membres et ses partenaires stratégiques à adopter des pratiques écoresponsables qui intègrent les principes du développement durable.

Nos engagements

Nous nous engageons à soutenir notre Comité Écoresponsable dans ses fonctions et d'allouer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique écoresponsable. La direction évaluera l'évolution du Plan stratégique écoresponsable au moins une fois par année, fera les ajustements nécessaires pour faciliter sa mise en œuvre et assurera le lien avec sa stratégie organisationnelle.

Nous nous engageons aussi à nous conformer aux règles légales des pays et territoires dans lesquels nous exerçons nos activités.